



CREATION D'UN CENTRE DE SAUVEGARDE DES ESPECES IUCN : NOUVELLE ETAPE POUR L'AFdPZ DANS LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Unique en France, dans le contexte de la sixième extinction de masse et en amont du Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), la Commission de la sauvegarde des espèces de l'IUCN et l'Association française des parcs zoologiques unissent leurs forces pour créer un nouveau [Centre de sauvegarde des espèces, dédié aux espèces françaises](#). Il s'agira du 20e CSS dans le monde.

Le Centre pour la Sauvegarde des Espèces France (CSS France) est un partenariat entre la Commission de la Sauvegarde des Espèces (CSE) de l'Union internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) et l'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ). L'objectif du CSS France est de devenir un acteur clé, jouant un rôle de catalyseur pour relier les experts membres de la CSE, la société civile, les agences gouvernementales, le monde académique et d'autres organisations. Il développera un soutien stratégique, identifiera les réseaux clés, les parties prenantes et les actions de conservation en cours ou à prioriser pour les espèces françaises menacées, en cohérence avec la Liste rouge française de l'IUCN (publiée par le Comité français de l'IUCN).

L'accord officiel a été signé par le Président de la CSE de l'IUCN, Jon Paul Rodríguez, et le Président de l'AFdPZ, Rodolphe Delord. Le lancement officiel aura lieu le 13 mai au CERZA.

« La création de ce centre de Sauvegarde des Espèces de l'IUCN en faveur des espèces françaises, piloté par l'AFdPZ est le reflet de l'engagement concret de l'association et ses membres dans la conservation de la biodiversité, ainsi que de sa vision inclusive de la conservation. C'est une étape majeure en faveur des espèces et des écosystèmes français. L'AFdPZ est honorée de la collaboration ainsi que de la confiance de la Species Survival Commission, référence en matière de sauvegarde des espèces à l'échelle mondiale. » **Rodolphe Delord, Président de l'AFdPZ**



UN CENTRE AU SERVICE DES ESPECES MENACEES FRANÇAISES

Le CSS France sera consacré à la préservation et à la restauration des espèces menacées françaises, dans le cadre d'une stratégie globale visant à protéger les écosystèmes et à stopper la perte de biodiversité. Sa création s'aligne sur les discussions de la 16^e Conférence des Parties des Nations Unies sur la Convention sur la diversité biologique (COP 16 CBD), qui s'est tenue en Colombie, où l'importance de la coopération pour la conservation des espèces menacées a été souligné. Cette initiative marque un pas de plus dans l'effort mondial pour protéger la biodiversité, en réponse aux objectifs de développement durable (SDGs) 14 and 15 visant à garantir la protection de la vie des écosystèmes aquatiques et terrestres.

« Nous sommes ravis de la création du CSS France, qui représente une étape importante en tant que 20e CSS établi par la CSE et nos partenaires à travers le monde. En réunissant les experts de la CSE avec l'éthique de conservation de l'AFdPZ, ainsi que d'autres acteurs clés du pays comme les Membres de l'UICN, les organisations gouvernementales et le secteur privé, nous sommes tous ensemble en mesure de mobiliser une formidable quantité d'expertise, d'expérience, de ressources et de passion pour la conservation des espèces. Garantir que les animaux, les champignons et les plantes gérés par l'être humain, prospèrent également dans la nature, est notre objectif ultime », a déclaré Jon Paul Rodríguez, Président de la CSE.

UN PATRIMOINE NATUREL FRANÇAIS EXCEPTIONNEL A PRESERVER

La France se classe parmi les pays abritant le plus grand nombre d'espèces menacées aux niveaux mondial et européen lui conférant une responsabilité importante face à la crise de la biodiversité.

Avec ses départements et territoires d'outre-mer, la France est présente dans les quatre grands océans (2e espace maritime mondial qui accueille près de 10 % des surfaces de récifs coralliens dans le monde) et dans cinq points chauds de la biodiversité mondiale : Méditerranée, Caraïbes, Océan Indien, Polynésie et Nouvelle-Calédonie,

Son patrimoine naturel est riche de 21 976 espèces endémiques (c'est-à-dire présentes uniquement sur un territoire) soit 11 % des 200 801 espèces françaises inventoriées qui représentent 10 % des espèces connues sur la planète.

Depuis 2008, les experts du Comité français de l'UICN ont évalué 17 367 espèces en France métropolitaine et en outre-mer. Parmi elles, 2 903 espèces sont aujourd'hui menacées et 189 espèces ont déjà disparu de France ou sont éteintes au niveau mondial.

UNE EXPERTISE UNIQUE POUR LA CONSERVATION

Forte de l'expertise et de l'implication de l'ensemble de ses 106 membres en métropole et outre-mer, des programmes de conservation *in situ* qu'elle soutient, et de l'action de ses partenaires, l'AFdPZ dispose d'ores et déjà d'un réseau d'acteurs engagés et ambitionne de développer les partenariats, de consolider le rôle et l'implication des parcs zoologiques et aquariums qu'elle représente dans la conservation de la biodiversité, de renforcer l'effet des programmes de conservation *in situ* grâce aux synergies des différentes parties prenantes, et de contribuer à l'orientation des politiques publiques en matière de protection des espèces.

« En tant qu'acteur clé de la protection des espèces françaises, l'AFdPZ utilisera ce nouveau projet pour porter la recherche et l'innovation sur la scène internationale, et contribuer à faire progresser collectivement les politiques publiques françaises », a précisé Maud Lelièvre, Présidente du Comité français de l'UICN.

Le Centre incarne l'esprit des résolutions internationales en matière de coopération, d'éducation à la biodiversité et de mesures concrètes de sauvegarde des écosystèmes.

L'AFdPZ et la CSE, invitent les gouvernements, la société civile à s'associer à ce projet ambitieux de sauvegarde des espèces. Ensemble, nous avons le pouvoir de faire la différence et de protéger les trésors naturels qui sont les garants de notre avenir commun. La protection de la biodiversité nécessite une synergie puissante entre scientifiques, décideurs, communautés locales, ONG et citoyens, unissons nos compétences et énergies pour préserver les écosystèmes et les espèces menacées.

Ensemble, créons ce mouvement porteur d'espoir, capable d'inverser la tendance et d'assurer un avenir durable où la nature et l'humanité coexistent en harmonie.

À propos de la Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN (CSE)



Avec plus de 10 500 membres répartis dans 186 territoires, la Commission de la sauvegarde des espèces (CSE) est la plus importante des sept commissions d'experts de l'UICN. Elle permet à l'UICN d'influencer, d'encourager et d'accompagner les sociétés dans la conservation de la biodiversité en développant les connaissances sur l'état des espèces et les menaces qui pèsent sur elles, en fournissant des conseils, en élaborant des politiques et des lignes directrices, en facilitant la planification de la conservation et en catalysant les actions de terrain.

En savoir plus : www.iucn.org/ssc



À propos de l'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ)

Créée en 1969, l'AFdPZ fédère 108 parcs zoologiques et aquariums en métropole et outre-mer. Chaque année, plus de 24 millions de visiteurs, dont plus d'un million de scolaires, découvrent des espèces menacées élevées dans ces établissements qui s'engagent à respecter les directives du code d'éthique de l'Association.

L'AFdPZ est membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), de l'Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI) et des Associations européenne et mondiale des parcs zoologiques (EAZA et WAZA).

Plus d'information sur afd pz.org

CONTACT PRESSE

Cécile

06.26.05.65.39

afd pz@afd pz.org